



Publicité d'une consultation de marchés publics

Dépositaire de la consultation :

Etablissement : Collège Edouard Herriot

Adresse : 2 rue de Bruxelles
BP 70117

28114 LUCE CEDEX

Pouvoir adjudicateur :

Mme SOLASSOL Mylène

Contact : Mme FASSOU Jeanne Namina

Tel : 02.37.35.64.34

Fax : 02.37.35.93.84

Email : jeanne-namina.fassou@ac-orleans-tours.fr

Détail de la consultation - PAJI/23/06204 :

Type de produit : PS05 : Services - Transport des personnels et des élèves - Transports

PS03 : Services - Sorties et voyages - Transports

PS06 : Services - Hébergement - Transports

Objet : Séjour de ski alpin à la montagne

Article 1 : OBJET DU MARCHE

OPTION A : Séjour dans les Alpes du nord (Haute-Savoie, Savoie, Isère) du dimanche au vendredi concernant environ 90 élèves + 9 accompagnateurs. (L'équipe encadrante prévoit un effectif minimum de 75 élèves pour 8 accompagnateurs et maximum de 92 élèves pour 8 accompagnateurs).

OPTION B : Séjour dans les Alpes du nord (Haute-Savoie, Savoie, Isère) du dimanche au vendredi concernant environ 80 élèves + 8 accompagnateurs. (L'équipe encadrante prévoit un effectif minimum de 75 élèves pour 8 accompagnateurs et maximum de 82 élèves pour 8 accompagnateurs).

Départ le dimanche matin du collège Edouard Herriot à Lucé (28) vers 7h00 (arrivée au centre vers 18h).
Retour le samedi suivant au collège Edouard Herriot à Lucé (28) : départ du centre le vendredi soir vers 20h après le repas du soir.

Article 2 : ACCUEIL ET HEBERGEMENT

Les élèves et les accompagnateurs sont en pension complète (petit déjeuner, déjeuner, goûter et dîner) dans un centre d'accueil avec des chambres de capacité variable et des sanitaires si possible dans les chambres. La salle de restauration et les salles d'activité sont dans le centre.

L'hébergement devra être situé à proximité des pistes de ski alpin et constitué d'un seul bâtiment.
Le centre assurera le repas du dimanche soir lors de l'arrivée des élèves jusqu'au repas du vendredi soir avant le départ.

Article 3 : PROGRAMME ET ACTIVITES

- Voir document joint de la semaine type.

Les activités de plein air (cours de ski alpin en journée) seront encadrées par des moniteurs brevetés d'Etat, avec la mise à disposition du matériel de ski alpin ainsi que les forfaits de remontées mécaniques pour un total de 15h00 de cours par élève :

- Lundi après-midi : cours de 2h30 (7 groupes : 5 groupes avec moniteurs de ski / 2 avec professeurs dEPS)
- Mardi matin : cours de 2h30 (7 groupes : 5 groupes avec moniteurs de ski / 2 avec professeurs dEPS)
- Mardi après-midi : cours de 2h30 (7 groupes : 5 groupes avec moniteurs de ski / 2 avec professeurs dEPS)
- Mercredi matin : cours de 2h30 (7 groupes : 5 groupes avec moniteurs de ski / 2 avec professeurs dEPS)
- Jeudi matin : cours de 2h30 (7 groupes : 5 groupes avec moniteurs de ski / 2 avec professeurs dEPS)
- Vendredi matin : cours de 2h30 (7 groupes : 5 groupes avec moniteurs de ski / 2 avec professeurs dEPS)

Si OPTION A (80 élèves + 8 accompagnateurs) : 7 groupes = 5 moniteurs de ski.

Si OPTION B (90 élèves + 9 accompagnateurs) : 8 groupes = 6 moniteurs de ski.

- Demande de mise à disposition d'un lot de raquettes pour un tiers des élèves à 3 reprises dans la semaine (Sortie en raquettes les mercredi après-midi, jeudi après-midi et vendredi après-midi pour un tiers des élèves à chaque fois. Les sorties en raquettes sont conduites et encadrées par les professeurs dEPS).

- Demande de mise à disposition d'une dizaine de luges sur les 3 demi-journées citées précédemment (mercredi après-midi, jeudi après-midi et vendredi après-midi).

Article 4 : TRANSPORT

Le transport peut être inclus ou non. Cela devra être précisé et détaillé dans le devis proposé.

Le mode de transport souhaité est l'autocar de tourisme.

Article 5 : PRIX

Toutes les dépenses doivent être indiquées dans le devis.

L'offre précisera les conditions d'assurance :

Annulation totale ou partielle du séjour notamment au regard du contexte sanitaire évolutif.

Secours en montagne et rapatriement lors des activités de pleine nature.

Le prix est exprimé en euros. Le prix global doit comprendre des prestations et les différentes assurances. Il doit faire apparaître un prix unitaire par élève et par accompagnateur (la gratuité pour les accompagnateurs est proscrite).

Documents à produire :

Devis

Plan

Fiches techniques

Condition de livraison

Attribution du marché à l'offre la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci dessous avec leur pondération :

Qualité des prestations : 40 %
Prix : 60 %

Consultation publiée du 30/09/2023 au 03/11/2023. Echéance le 03/11/2023 à 12h00 (Heure de Paris).

Publicité d'une consultation de marchés publics (Suite)

Détail de la consultation - PAJI/23/06204 (Suite) :

Descriptif :

L'offre de prix doit se situer entre 350 et 400 euros par participant (pour un tarif comprenant le transport et l'assurance annulation).

Article 6 : CONTENU DE LOFFRE

Les candidats produiront :

La carte d'engagement reprenant et acceptant les éléments du présent document

Le descriptif de chaque prestation

Le candidat retenu devra, dans un délai de 10 jours à compter de la demande qui lui est faite par le collège, apporter la preuve qu'il satisfait aux obligations fiscales et sociales. A défaut de production de ces informations, son offre sera rejetée.

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de négocier directement avec les candidats les mieux placés par rapport aux critères mentionnés dans le cadre du présent marché.

VI- Attribution du marché

Attribution du marché à l'offre la plus avantageuse, appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

Qualité des prestations : 40 %

Prix : 60%

Liste des fichiers publiés avec cette consultation :

- APPEL OFFRE SKI 2023-2024.pdf
- UNE SEMAINE A LA MONTAGNE - 2024.pdf

Transmission des offres :

- Par courrier électronique (email)



Publicité d'une consultation de marchés publics (Modifications)

Modification du 12/10/2023 à 10h21 :

Objet : Modification date

Descriptif : Ancienne date limite de remise des offres : FridayEurope/Paris 20/10/2023 à 12h00

Ceci n'est pas un certificat de publication